

## Questionnaire sur le Droit de la Pollution Atmosphérique

### **I. Directive 2008/50 /CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe<sup>1</sup> et Directive 2004/107 /CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 concernant l'arsenic, le cadmium, le mercure, le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant<sup>2</sup>**

1. Y a-t-il eu des problèmes pour remplir les obligations énoncées dans ces directives dans la pratique? Y a-t-il des systèmes efficaces en place pour garantir la détection de la non-conformité possible et un suivi pertinent, y compris par les poursuites et les jugements?

*Veillez fournir des exemples.*

2. Ces directives sont-elles correctement mises en œuvre dans votre État membre? Des normes de qualité de l'air plus strictes ou complémentaires ont-elles été introduites?

*Veillez fournir des références à la législation applicable.*

3. Des procédures d'infraction concernant ces directives ont-elles été engagées par l'UE contre votre État membre?

*Veillez fournir des références à ces procédures et à leurs résultats.*

4. Existe-t-il une jurisprudence nationale dans laquelle ces directives sont invoquées et quels sont les domaines les plus pertinents (par exemple concernant l'adoption et le contenu des plans de qualité de l'air, l'accès aux informations environnementales pertinentes et la participation du public, etc.)?

a) Ya-t-il des difficultés à exécuter les jugements dans ces affaires ? Si oui, veuillez expliquer plus en détail.

b) Qui sont les demandeurs dans ces cas (par exemple, autorités locales, organisations non gouvernementales, particuliers)?

c) Existe-t-il une jurisprudence dans laquelle les demandeurs demandent l'annulation des mesures pour améliorer la qualité de l'air (par exemple: annulation de l'interdiction de certains véhicules)?

*Veillez fournir un bref aperçu de cas présentant un intérêt particulier.*

d) En vue des clauses pénales de l'article 30 de la Directive 2008/50/CE et de l'article 9 de la Directive 2004/107/CE:

---

<sup>1</sup> <http://data.europa.eu/eli/dir/2008/50/2015-09-18>

<sup>2</sup> <http://data.europa.eu/eli/dir/2004/107/2015-09-18>

Quels types de sanctions sont applicables dans votre pays en cas de manquement aux obligations découlant de ces deux directives? Plus précisément:

- Les sanctions sont-elles spécifiquement stipulées dans la législation nationale de transposition ou existe-t-il des sanctions de type général établies dans d'autres lois et applicables plus largement?
- Les sanctions sont-elles dirigées explicitement ou implicitement contre les autorités compétentes? Les sanctions sont-elles destinées aux personnes physiques et morales privées et / ou aux opérateurs économiques?
- Les sanctions sont-elles de nature administrative ou pénale ou les deux? Quelle est leur portée?
- Les sanctions sont-elles établies en fonction des obligations découlant de la législation (législation communautaire) ? Si oui, comment cela est-il articulé dans le droit national?

Existe-t-il des statistiques de jurisprudence disponibles? Ou des statistiques sur l'application des sanctions en dehors des procédures judiciaires?

*Si possible, veuillez fournir un aperçu des cas présentant un intérêt particulier.*

## **II. Directive (UE) 2016/2284 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques<sup>3</sup>**

1. Cette directive est-elle correctement mise en œuvre dans votre État membre? Des plafonds d'émission plus stricts ont-ils été introduits? La législation nationale a-t-elle été adaptée pour respecter les engagements de réduction des émissions?

*Veuillez fournir des références à la législation applicable.*

2. Des procédures d'infraction de l'UE concernant cette directive ont-elles été engagées contre votre État membre?

*Veuillez fournir des références à ces procédures et à leurs résultats*

3. Existe-t-il une jurisprudence nationale dans laquelle cette directive est invoquée?

*Veuillez fournir un bref aperçu de cas présentant un intérêt particulier.*

## **III. Directive 2007/46/CE établissant un cadre pour la réception des véhicules à moteur, de leurs remorques et des systèmes, des composants et des entités techniques destinés à ces véhicules<sup>4</sup> et le règlement (CE) n °715/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007 relatif à la réception des véhicules à moteur au regard des émissions des véhicules particuliers et utilitaires légers (Euro 5 et Euro 6) et aux informations sur la réparation et l'entretien des véhicules<sup>5</sup>**

1. Comment votre État membre a-t-il mis en œuvre ces règles spéciales pour les pour véhicules?

---

<sup>3</sup> <http://data.europa.eu/eli/dir/2016/2284/oj>

<sup>4</sup> <http://data.europa.eu/eli/dir/2007/46/2019-09-01>

<sup>5</sup> <http://data.europa.eu/eli/reg/2007/715/2012-06-04>

2. Traitement des véhicules diesel lors de l'utilisation de dispositifs d'arrêt illégaux:

a) Existe-t-il une réglementation ou une jurisprudence nationale selon laquelle une réception CE par type délivrée (Directive 2007/46/CE) perd son effet juridique si un dispositif d'arrêt (non autorisé) est découvert, qui était déjà installé, lors de la délivrance de la réception? (Un dispositif d'arrêt - généralement un logiciel de fraude- manipule les mesurages de gaz.)

*Veillez donner des exemples.*

b) Quelles mesures juridiques ont été prises dans votre État membre (le cas échéant) contre les constructeurs automobiles qui ne se sont pas conformés aux règles de réception par type de véhicule? Ces mesures juridiques peuvent inclure des procédures, notamment entre les acheteurs de voitures et les constructeurs.

*Veillez donner des exemples.*

c) Quelles exigences sont imposées à la demande de modernisation d'un véhicule dans votre État membre?

*Veillez fournir un bref aperçu de cas présentant un intérêt particulier.*

d) Comment les autorités obtiennent-elles des informations sur le manque de mise en œuvre des mises à jour de logiciels dans votre État membre?

*Veillez fournir un bref aperçu de cas présentant un intérêt particulier.*

e) La législation de l'État membre impose-t-elle des mesures moins contraignantes que l'imposition d'une interdiction de circulation de certains véhicules? Des mesures moins contraignantes ont-elles éventuellement été élaborées par la jurisprudence?

*Veillez donner des exemples.*

#### **IV. Lois nationales**

Veillez fournir des informations, y compris de la jurisprudence, sur toute législation nationale supplémentaire concernant la protection de l'air qui pourrait être intéressante pour d'autres États membres.